

## **COMMUNE D'ARDOIX**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021 A 20 HEURES**

#### **- PRESENTATION ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

Monsieur Maron, Président de l'association Familles Rurales et Monsieur Pascal Michelon, Coordinateur des accueils collectifs des mineurs de familles rurales d'Ardèche effectuent une présentation de l'association « Familles rurales » ainsi que des conventions d'activités correspondantes.

#### **- VIDEOPROTECTION**

Alexis Rissoan rappelle au conseil municipal la délibération du 14 avril 2021 et la nécessité de procéder à l'installation de la vidéoprotection sur la commune.

Il rappelle au conseil municipal le résumé des offres transmis par mail aux conseillers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'installation d'un système de vidéoprotection et accepte le devis de l'entreprise Volfeu pour un montant de 62.380 € HT.

#### **- APPROBATION DU RAPPORT CLECT**

Sylvie BONNET présente le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) en date du 8 juillet 2021 concernant le transfert de la compétence eaux pluviales à la Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT qui fixe le montant définitif du transfert de charges d'eaux pluviales.

#### **- TERRAIN COMMUNAL**

Sylvie Bonnet donne lecture du courrier d'un particulier qui propose d'acheter une parcelle communale d'environ 1 000 m<sup>2</sup> située sous le terrain de tennis au prix de 50 € le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal accepte cette proposition et sollicite le passage d'un géomètre.

#### **- ECOLES**

##### **- GARDERIE**

Catherine Desfonds fait part du matériel acheté pour la garderie pour un coût total de 261,40 €.

#### **- VOIRIE**

##### **- PLACES DE STATIONNEMENT**

Le conseil municipal valide les travaux qui consistent à repeindre toutes les places de stationnement du centre du village et à signaler au sol les interdictions (par des zébras).

Le marquage au sol au niveau du lieu-dit « La Croisette » sera également repris.

##### **- VITESSE REDUITE DANS LA LIGNE DROITE DE CHAMAS**

Le conseil départemental a pris un arrêté limitant la vitesse à 70 kms/heure dans la ligne droite du lieu-dit « Chamas ». La signalisation correspondante a été mise en place.

#### **- BATIMENTS COMMUNAUX**

##### **- APPARTEMENTS N°14 B PLACE DU SOUVENIR ET 4 PLACE DE LA COURTINE**

Pascal Coste Chareyre propose plusieurs devis pour la réalisation de faux-plafonds et la pose de cloisons et blocs-portes ainsi que des travaux de peinture au logement situé au 14 B Place du souvenir.

Le Conseil Municipal retient le devis de la société A2I Isolation dont le siège social est à Ardoix.

L'entreprise HUCHET doit également réaliser des travaux de menuiserie dans les deux appartements d'ici fin septembre.

##### **LOCATION APPARTEMENT LE VILLAGE 4 PLACE DE LA COURTINE**

Sylvie Bonnet informe le conseil municipal du départ de la locataire de l'appartement situé au village 4 place de la Courtine à la date du 31 mai 2021. Une famille souhaite l'occuper.

Le conseil municipal accepte de relouer ce logement à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

## LOCATION APPARTEMENT N°14 B PLACE DU SOUVENIR

Au vu des travaux d'isolation et de peinture qui vont être réalisés, le montant du loyer n'est pas encore fixé.

## SALLE DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide de louer la salle située au n° 185 Rue de la Croisette pour une activité de sophrologie Qi-gong hebdomadaire soit 6 heures par mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

## - URBANISME ET RESEAUX

Alexis Rissoan fait le point sur les demandes d'autorisations d'urbanisme en cours.

## - DIVERS

### - CANTINE :

Dorénavant, la gestion du logiciel de la cantine pour des dysfonctionnements ponctuels (inscriptions tardives, bugs informatiques, cas particuliers, difficultés à utiliser le logiciel, difficultés à régler avec le logiciel) est assurée par le secrétariat de mairie.

### - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCAS DE CE JOUR

#### . Opération brioches

L'opération brioches aura lieu les 15, 16 et 17 octobre. Les associations et le CCAS ont été invités à participer. Il est également fait appel aux conseillers.

#### . Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 18 octobre de 16 à 19 h à la salle des fêtes d'Ardoix sur rendez-vous.

#### . Pot d'accueil pour les nouveaux arrivants :

Cette rencontre aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 19 heures pour toutes les personnes qui sont arrivées sur la commune en 2020 et 2021.

#### . Repas des anciens du 3 novembre :

Le traiteur Vincendon a été retenu pour le repas du CCAS.

## PRESSOIR

Le pressoir situé à l'entrée Est du village composé de bois se détériore. Les parties défectueuses devront être remplacées par les employés techniques.

## NETTOYAGE DES LOCAUX

La gérante de la société MC Propreté envisage d'arrêter son activité de nettoyage de la salle des fêtes. Afin de solutionner le nettoyage des bâtiments publics, il est nécessaire d'acquérir une machine pour nettoyer les sols. Des devis vont être demandés.

## NOUVEAU CORRESPONDANT DU REVEIL DU VIVARAIS

Sylvie Bonnet fait part de son entretien avec le nouveau correspondant du Réveil du Vivarais : Monsieur Pascal Coral dit Granell qui intervient notamment au niveau des associations qui organisent des manifestations.

Il est rappelé que les associations doivent faire remonter leurs informations en mairie pour pouvoir communiquer à ce sujet à travers les différents supports de communication mis en place : Facebook, Panneau Pocket, Panneau lumineux.

- PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le jeudi 21 octobre à 20 heures.